

## L'EMPLOI À DOMICILE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Chiffres de l'Acoss et de l'Ircem à l'appui, cette nouvelle édition du Baromètre des emplois de la famille propose un éclairage sur l'emploi à domicile dans la région Nouvelle-Aquitaine. Il donne à voir des réalités contrastées selon le profil sociodémographique des départements et met en lumière l'étendue des besoins d'accompagnement auquel l'emploi à domicile répond.

### Un demi-million de ménages concernés par l'emploi à domicile

En 2015, 376 647 particuliers employeurs ont employé dans la région Nouvelle-Aquitaine 151 365 salarié(e)s à domicile et assistantes maternelles. Ils ont versé 819 millions d'euros sous forme de salaires nets, en rémunération de 156 millions d'heures (cf. tableau chiffres clés).

Le secteur de l'emploi à domicile concerne ainsi un peu plus d'un demi-million de ménages néo-aquitains. Il représente 6,4 % de l'emploi salarié de la région<sup>1</sup> et 28 186 emplois équivalents temps plein (ETP)<sup>2</sup> pour les seuls salarié(e)s qui interviennent au domicile des particuliers employeurs, auxquels s'ajoutent 28 952 emplois d'assistantes maternelles en activité.

Avec un taux de recours<sup>3</sup> à l'emploi à domicile de 14 %, la région se place en 3<sup>e</sup> position après la Normandie (15 %) et les Pays de la Loire (16 %).

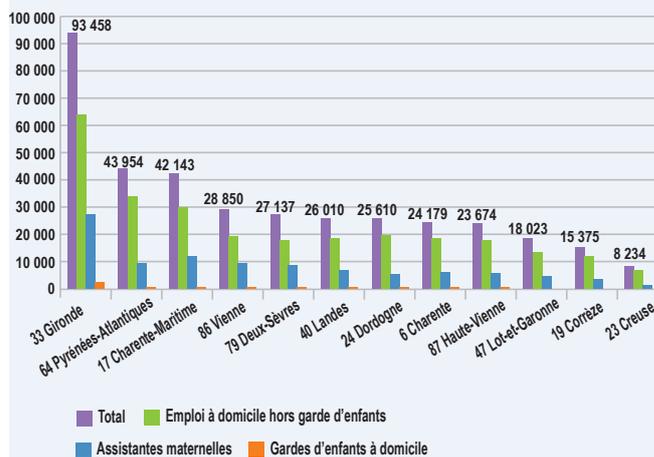
La moitié des particuliers employeurs de la région vivent dans le département de la Gironde (24 %), dans les Pyrénées-Atlantiques (11 %) et en Charente-Maritime (11 %) (cf. graphique).

<sup>1</sup> Nombre de salarié(e)s (Ircem 2015)/nombre emploi total (Insee 2015).

<sup>2</sup> ETP calculés sur la base d'un plein temps, à savoir 1 607 heures, selon le mode de calcul suivant : (nombre d'heures rémunérées\* 0,9)/1 607.

<sup>3</sup> Nombre de particuliers employeurs 2015 (Acoss)/nombre de ménages 2014 (Insee).

Répartition des particuliers employeurs par département et par catégorie d'emploi.



Source : Acoss, données annuelles 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Dans trois cas sur dix, les particuliers employeurs sont des parents qui recourent à une garde d'enfants à domicile ou à une assistante maternelle. Dans sept cas sur dix, ils emploient un(e) assistant(e) de vie ou un(e) employé(e) familial(e).

### Les chiffres clés du champ des particuliers employeurs dans la région Nouvelle-Aquitaine en 2015

	Total particuliers employeurs	Emploi à domicile hors garde d'enfants	Garde d'enfants à domicile	Assistants maternelles
Nombre annuel de particuliers employeurs	376 647	270 485	6 477	99 685
Nombre de salariés	151 365	116 549	5 864	28 952
Nombre d'heures déclarées*	156 563 587	48 382 174	2 007 482	106 173 931
Masse salariale nette	819 804 652	459 006 721	17 193 835	343 604 096

Sources : Ircem pour les effectifs annuels de salariés ; Acoss pour les effectifs annuels de particuliers employeurs, la masse salariale et le nombre d'heures rémunérées.

Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

\* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Paje.

## L'accueil individuel : premier mode d'accueil des jeunes enfants

En 2015, la Nouvelle-Aquitaine compte 177 000 enfants de moins de 3 ans<sup>4</sup>. Au cours de la dernière décennie, la croissance du nombre de jeunes enfants dans la région (+ 3,4 % entre 2005 et 2015)<sup>5</sup> s'est accompagnée du développement de modes de garde qui couvrent aujourd'hui la majorité des besoins d'accueil. Dans tous les départements néo-aquitains – à l'exception du Lot-et-Garonne –, les besoins des jeunes enfants sont mieux couverts par les modes d'accueil formels<sup>6</sup> qu'au niveau national (cf. tableau).

### Capacité théorique d'accueil<sup>7</sup> des enfants de moins de 3 ans en 2014

Départements	Taux de couverture des besoins par les modes d'accueil formels (en %)
Deux-Sèvres	74,4
Corrèze	67,7
Charente	67,4
Charente-Maritime	67,3
Vienne	66,6
Gironde	63,4
Landes	62,7
Creuse	60,8
Pyrénées-Atlantiques	60,8
Haute-Vienne	59,3
Dordogne	57,9
Lot-et-Garonne	52,7
France entière	56,1

Source : Observatoire national de la petite enfance, L'accueil du jeune enfant en 2015, Cnaf, décembre 2016. Caf, <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>, <http://data.caf.fr/dataset/nombre-de-places-par-type-de-mode-d-accueil>, données 2014.

<sup>4</sup> ARF Poitou-Charentes, « L'accueil de la petite enfance en Nouvelle-Aquitaine », *Convergences*, n° 71, juillet 2017.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Les modes d'accueil « formels » regroupent les établissements d'accueil du jeune enfant, l'école maternelle, les salarié(e)s à domicile et les assistantes maternelles du particulier employeur. L'accueil assuré par les parents et les autres membres de la famille fait partie des modes d'accueil « informels ».

<sup>7</sup> La capacité théorique d'accueil rend compte du nombre de places offertes pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes de garde dits « formels ». Cette capacité théorique est rapportée à une demande d'accueil définie par le nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans. La capacité d'accueil théorique correspond au nombre de places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans en accueil collectif, en classes préélémentaires, auprès d'assistantes maternelles et auprès de salarié(e)s à domicile. Elle ne tient donc pas compte de l'usage réel de ces places puisqu'une place peut exister mais ne pas être utilisée (source : [http://www.securitesociale.fr/IMG/pdf/indicateur8\\_pqe\\_famille.pdf](http://www.securitesociale.fr/IMG/pdf/indicateur8_pqe_famille.pdf)).

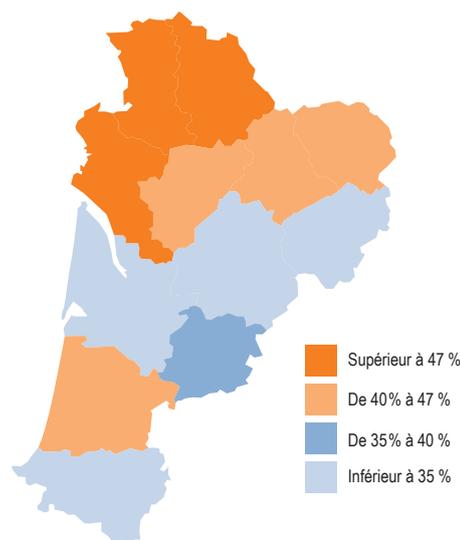
<sup>8</sup> D'après les données de l'Ircem, dans l'hypothèse que celles qui exercent aujourd'hui arrêteront toutes leur activité à 65 ans.

<sup>9</sup> Creuse, Dordogne, Corrèze, Charente-Maritime, Lot-et-Garonne, Charente, Landes.

<sup>10</sup> Source : Insee - Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2016).

Les assistantes maternelles du particulier employeur représentent le premier mode d'accueil rémunéré des enfants de moins de 3 ans. Près de 100 000 parents y ont recours dans la région alors que 6 500 font appel à la garde d'enfants à domicile.

### Capacité d'accueil théorique pour les enfants de moins de 3 ans auprès des assistantes maternelles en exercice employées directement par des particuliers pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2013.



Sources : Drees, Enquête PMI 2014 (résultats provisoires) ; Insee, estimations provisoires population ; Ircem, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (MENESR-DEPP).

Selon l'Ircem, dans la région, les assistantes maternelles ont en moyenne 48 ans. Elles sont surreprésentées parmi les actifs les plus âgés et sous-représentées parmi les plus jeunes. Une part importante de cette population salariée devrait partir à la retraite ces prochaines années. En 2030, plus de 60 % d'entre elles ne seront plus en mesure d'accueillir des enfants dans la région<sup>8</sup>. Former rapidement de nouvelles assistantes maternelles et améliorer l'attractivité de ce métier est ainsi nécessaire pour maintenir une offre d'accueil suffisante et répondre aux besoins des futurs parents.

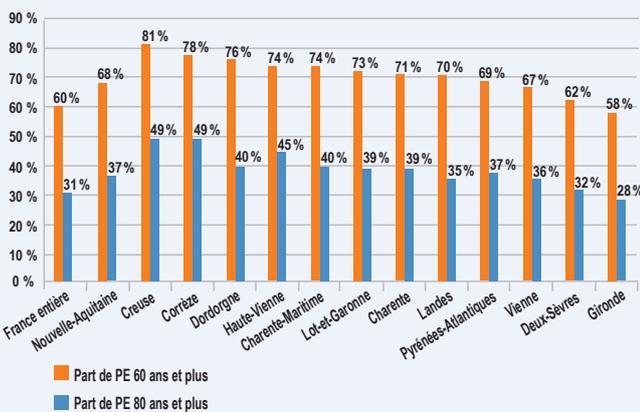
## Une forte concentration de particuliers employeurs âgés dans la région

Hors garde d'enfants, les particuliers employeurs de la région sont relativement âgés, et même plus âgés que la moyenne nationale : 68 % d'entre eux ont plus de 60 ans et près de 37 % ont 80 ans et plus, contre respectivement 60 % et 31 % des particuliers employeurs hors garde d'enfants au niveau national.

Cette part importante de particuliers employeurs âgés est à mettre en regard avec le profil sociodémographique de la population régionale. Dans sept départements de la Nouvelle-Aquitaine, près du tiers de la population est âgé de 60 ans et plus (25 % au niveau national)<sup>9</sup> et près de 8 % a au moins 80 ans (6 % au niveau national)<sup>10</sup>.

La Creuse est le département de France où la part des personnes âgées de 60 ans et plus est la plus élevée (36 %). C'est d'ailleurs dans ce département – et en Corrèze – qu'est observée la plus forte concentration de particuliers employeurs âgés de la région : 81 % et 78 % des particuliers employeurs hors garde d'enfants ont au moins 60 ans. C'est aussi dans ces deux départements que le poids des très âgés est le plus important (49 %). À l'opposé, en Gironde, la part des particuliers employeurs âgés (58 %) et très âgés (28 %) est relativement moindre (cf. graphique).

## Part des particuliers employeurs âgés et très âgés en Nouvelle-Aquitaine



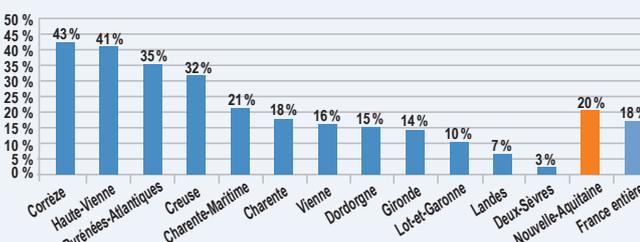
Source : données au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 - Aocoss.  
Traitement : Observatoire des emplois de la famille.  
Champ : particuliers employeurs hors garde d'enfants.

## En Corrèze et en Haute-Vienne, 4 bénéficiaires de l'APA à domicile sur 10 sont particuliers employeurs

Sur les 82 402 bénéficiaires de l'APA à domicile que compte la Nouvelle-Aquitaine, 20 % sont particuliers employeurs (contre 18 % au niveau national)<sup>11</sup>.

De fortes disparités s'observent entre les départements : en Corrèze et en Haute-Vienne, plus de 40 % des bénéficiaires de l'APA à domicile sont particuliers employeurs, alors qu'ils sont à peine 3 % dans les Deux-Sèvres.

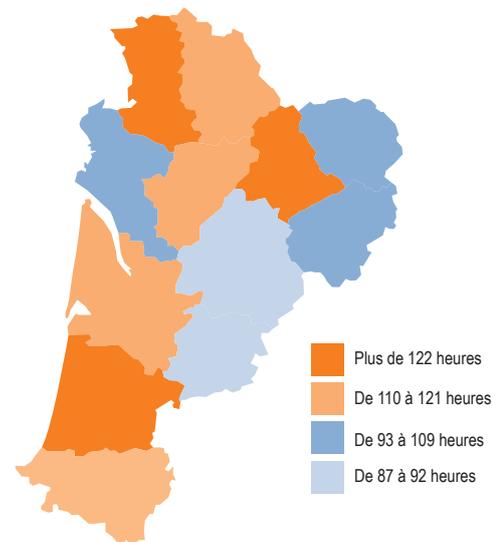
## Taux de recours des bénéficiaires de l'APA à domicile à l'emploi à domicile



Sources : Aocoss, pour les effectifs de particuliers employeurs, données au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 - Drees, Enquête aide sociale 2015, pour les bénéficiaires de l'APA à domicile.  
Traitement : Observatoire des emplois de la famille.

La Gironde et les Pyrénées-Atlantiques concentrent 38 % des heures déclarées dans la région par les particuliers employeurs bénéficiaires de l'exonération APA. Mais ce sont les départements des Deux-Sèvres, de la Haute-Vienne et des Landes qui affichent les volumes d'heures déclarées en moyenne par les particuliers employeurs bénéficiaires de l'exonération APA les plus importants : plus de 130 heures déclarées, au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, par particulier employeur bénéficiaires de l'exonération APA (contre 114,6 heures au niveau régional), soit une moyenne de 11 heures par semaine, contre 7 heures en moyenne en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne.

## Nombre d'heures déclarées en moyenne par les particuliers employeurs APA au 1<sup>er</sup> trimestre 2016



Source : Aocoss, 1<sup>er</sup> trimestre 2016.  
Traitement : Observatoire des emplois de la famille.

Selon les projections de l'Insee, entre 2015 et 2050, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus dans la région devrait passer de 434 000 à 895 000. Si le taux de recours à l'emploi à domicile de cette tranche de la population (aujourd'hui 14 %) reste stable, la région pourrait compter, en 2050, 64 000 particuliers employeurs âgés supplémentaires, soit au total 120 000 particuliers employeurs âgés de 80 ans et plus.

Céline Bédel, Isabelle Puech

<sup>11</sup> Mode de calcul : nombre de particuliers employeurs bénéficiaires de l'APA au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 / nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile, payés au titre du mois de décembre 2015.

L'OBSERVATOIRE FEPEM DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

Le Centre d'études et de prospective de la Fédération des particuliers employeurs de France

79 rue de Monceau, 75008 Paris,  
Contact : [observatoire@fepem.fr](mailto:observatoire@fepem.fr)

Retrouvez l'Observatoire sur le site

[www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)